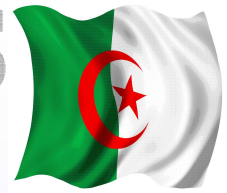




ANDI NEWS



Route Nationale n° 05 Cinq Maisons , Mohammadia - ALGER
Tel : 021 52.19.11/15 - Fax : 021.52.19.21

E-mail: information@andi.dz - site web : www.andi.dz

AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'INVESTISSEMENT

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 29

*Forte hausse des investissements en 2014,
attractivité marquée de la destination Algérie*

Chiffres clés de l'année 2014

Globalement :

- Nombre de projets : **9 904 projets** ;
- Montant : **2 193 milliards de DA** ;
- Emplois prévisionnels : **150 959 emplois directs**.

Projets en partenariat avec des étrangers :

- Nombre de projets : **105 projets** ;
- Montant : **170 milliards de DA** ;
- Emplois prévisionnels : **18 175 emplois directs**.

Comparatif 2013-2014:

- 1 009 projets d'investissement de plus qu'en 2013 soit une hausse de **11.34 %** ;
- 477 milliards de DA de plus qu'en 2013 soit une hausse de **27.76%** ;
- **2016** emplois de plus qu'en 2013.

Le bilan des investissements déclarés durant l'année 2014 qui affiche des Indicateurs évolutifs, montre une dynamique de développement constant des investissements au niveau local, régional et national et un marché algérien en pleine attractivité, au regard notamment, des énormes opportunités et parts de marché à conquérir, de la diversité des partenaires, de la constance des efforts déployés pour la promotion et la valorisation des potentialités ainsi que de la destination Algérie auprès de la communauté d'affaires étrangère.

L'année 2014 est considérée comme étant la meilleure année en matière d'investissements déclarés depuis 2001, date de la mise en œuvre du dispositif régissant le développement de l'investissement. Tous les paramètres sont en nette évolution, tant en nombre de projets, montants financiers qu'en emplois générés.

Un afflux sensible des investissements en partenariat avec les étrangers a été observé durant l'année notamment au cours du 2ème semestre 2014 montrant sans conteste l'attractivité retrouvée de la destination Algérie.

Une dynamique de développement des investissements particulière est amorcée au niveau des régions des Hauts Plateaux et du Sud qui s'affirment et suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs.

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près

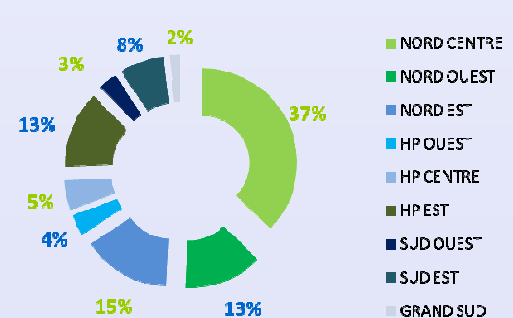
Les projets d'investissements souscrits au cours de l'année 2014, sont engagés essentiellement par les PME qui tendent à s'orienter vers le secteur des industries et principalement dans les filières de transformation industrielle.

Les résultats enregistrés découlent des actions engagées par l'Etat pour l'amélioration du climat des affaires et la relance des activités de la sphère productive, confortée par les différentes mesures de facilitations, notamment dans les domaines du foncier, d'accès au financement et d'incitation à l'investissement ainsi que par les actions en matière de dé-bureaucratization et de réforme de secteur public.

Dans le sens de ces actions, il y a lieu de noter l'impact des décisions prises par Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines au cours de l'année 2014, notamment celles liées à l'allégement et la simplification des procédures d'octroi des avantages incitatifs à l'investissement telles que la suppression de l'extrait de registre de commerce parmi les pièces constitutives des dossiers de création d'investissement, la décentralisation au niveau des Guichets Uniques de l'ANDI, du traitement des dossiers de projets d'investissement de montant inférieur à 1,5 Milliard de Dinars ainsi que la mise en place de la Commission de Recours compétente en matière d'investissement.

En effet , au titre du bilan des investissements déclarés auprès de l'ANDI, 9.904 projets ont été enregistrés en 2014 contre 8.895 projets en 2013 soit une évolution de **11,34%**, avec un poids financier de l'ordre de 2.192 Milliards de Dinars en 2014 contre un montant de 1.716 Milliards de Dinars en 2013 en hausse de **27,73%** et 151.000 emplois en 2014 contre 148.943 emplois en 2013.

REPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS ANNEE 2014



S'agissant des investissements en partenariat avec des étrangers, ces derniers ont évolué de **+61.54%** par rapport au nombre souscrit durant l'année 2013, enregistrant ainsi 105 projets cette année, avec un montant de 170 Milliards de Dinars, générant ainsi pas moins de 18.175 postes d'emplois.

L'analyse comparée des investissements au cours des deux semestres de l'année 2014 fait ressortir au cours du deuxième semestre, une relative progression des projets d'investissements enregistrés avec 5.068 projets représentant 51.2% de l'ensemble et un écart positif d'évolution de l'ordre de **5%** par rapport au 1^{er} semestre 2014.

L'Industrie en pole position parmi les secteurs investis en 2014

Le secteur des industries, où les investissements sont concentrés principalement dans les filières de transformation industrielle, se place en pole position en valeur financière et s'affirme comme le plus grand pourvoyeur d'emplois, avec 1.845 projets totalisant un montant de 1.507 Milliards de Dinars soit 68,75%et 71.362 postes d'emplois soit 47,27% de l'ensemble déclaré.

Cette tendance est également marquée au niveau des investissements conclus avec des étrangers, concentrés dans le secteur industriel à hauteur de 74 projets soit 70.49%, pour un montant de 156 Mil-

Pour un investissement proche, facile et soutenu

liards de Dinars soit 91.45% et générant 14.843 postes d'emplois soit 81.67% de l'ensemble des investissements en partenariat déclarés au cours de l'année 2014.

Un accroissement de ces investissements est également observé au cours du deuxième semestre au niveau du secteur de l'Industrie, avec une hausse de 5,23%, passant de 899 projets à 946 projets du 1^{er} au 2^{ème} semestre 2014,

Les filières industrielles les plus investies sont les Industries Agroalimentaires représentant (26%) de l'ensemble des projets industriels déclarés, les Matériaux de Construction (22.38%), l'industrie Sidérurgique, Métallique, Mécanique et Electrique (17.13%), l'industrie Chimique (15.72%).

Ces résultats montrent un engagement marqué en faveur des industries et ce, dans le sens de la volonté de l'Etat visant la diversification et le développement des activités industrielles et révèlent d'importants marchés à conquérir dans divers domaines d'activité qu'il s'agisse des industries de transformation, des IAA, des industries extractives ainsi que d'autres secteurs.

Un accroissement conséquent des investissements en partenariat au 2^{ème} semestre

Le deuxième semestre de l'année 2014 a été marqué par une évolution remarquable des investissements en partenariat avec des étrangers, passant de 23 à 82 projets au cours du deuxième semestre soit une augmentation de **256%**, dont **48%** sont des réinvestissements, confirmant le regain d'intérêt des investisseurs étrangers pour le marché algérien.

Cette tendance est également prononcée au cours du deuxième semestre au niveau du secteur de l'Industrie, où les projets d'investissements industriels en partenariat sont passés de 19 à 55 projets, soit en hausse de **189%**.

Les filières industrielles les plus investies en partenariat sont l'industrie Sidérurgique, Métallique, Mécanique et Electrique avec 36.49%, l'industrie Chimique 24.32%, les Industries Agroalimentaires 13.51% et les industries cellulosiques et des Matériaux de Construction à hauteur de 10 % pour chacune, de l'ensemble.

En outre, l'analyse des données comparatives entre les deux semestres montre une orientation remarquable des investissements en partenariat vers les régions des Hauts Plateaux et du Sud.

En effet une augmentation importante du nombre de projets en partenariat est enregistrée du 1^{er} au 2^{ème} semestre 2014 dans ces régions, passant de 03 projets à 11 projets, totalisant une hausse en valeur financière passant d'un montant de 1.5 Milliard de Dinars au 1^{er} semestre contre 3.6 Milliards de Dinars au second, et générant une progression en termes d'emplois créés de 170 postes d'emplois au 1^{er} semestre à 1017 postes d'emplois au 2^{ème} semestre.

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près

Progression des investissements dans les Hauts Plateaux et le Sud

Au plan régional, les investissements dans ces régions sont en progression avec 2.166 projets de l'ensemble, soit le **1/3** de ceux de la région Nord, tandis que la région Sud se démarque également avec 1.224 projets souscrits, traduisant l'effet progressif des dispositifs incitatifs et de soutien spécifiques, dédiés aux investissements dans ces régions ainsi que des plans de développement qui leur sont consacrés.

Les mesures prises en direction de ces régions devraient être poursuivies et renforcées afin de contribuer à moyen et long terme à leur développement, en droite ligne des objectifs d'équilibre régional tracés dans le cadre du développement économique et social du pays.

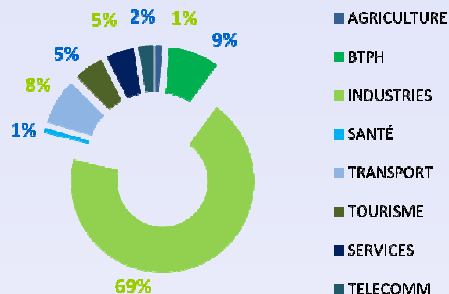
Les investissements demeurent cependant encore polarisés dans les Wilayas à forte concentration d'activités économiques des régions du Nord du pays qui concentre les investissements à hauteur de 6.514 projets sur les 9.904 projets déclarés, pour un montant financier de 1.286 Milliards de Dinars et 109.275 emplois directs générés.

Plus de 1.000 Milliards de Dinars réinvestis

Il est perçu des signes de confiance avérée des investisseurs durant cette année, à travers un niveau de plus de 1.000 Milliards de Dinars réinvestis, traduisant l'impact des mesures et réformes engagées pour l'amélioration de l'environnement de l'entreprise.

En effet, le montant déclaré en investissements de type extension, a atteint 1.244 Milliards de Dinars soit **56.73%** de l'ensemble, marquant le dynamisme des investissements et la volonté des promoteurs à réinvestir. Cette confiance se confirme également par la prépondérance des investissements de type "création" dont le nombre a atteint 5.650 projets, représentant près de 57% de l'ensemble.

REPARTITION DE LA VALEUR FINANCIERE DES PROJETS
ANNEE 2014



Pour un investissement proche, facile et soutenu

Affluence d'investisseurs étrangers en Algérie

A la faveur des avantages comparatifs du pays ainsi que de la constance des efforts et du train de mesures engagés par l'Etat pour l'encouragement et la facilitation de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires, de nombreux hommes d'affaires étrangers ont afflué en Algérie dans le cadre de visites de prospection d'investissements, témoignant de l'intérêt et de la Communauté d'Affaires Etrangère pour le marché algérien. Ces visites ont été marquées par l'organisation de plusieurs rencontres d'affaires, auxquelles l'ANDI a pris part et contribué activement.

Rencontre d'Affaires Algéro-Américaine à Alger

Cet événement s'est tenu le 02 mars 2015 à l'hôtel Hilton à l'initiative du Conseil d'Affaires Algéro-Américain, en prolongement de la mission Algérienne d'affaires organisée aux Etats-Unis en Octobre 2014.

Cette rencontre a été rehaussée par la présence de Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines, accompagné de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Algérie aux USA et de Monsieur le Président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) ainsi que par la présence de Monsieur le Secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales.

Durant les allocutions d'ouverture, Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines a déclaré qu'il faut resserrer les liens économiques entre les deux pays dans l'objectif d'enclencher un nouveau régime d'investissement fondé sur le savoir-faire et d'y intégrer notre tissu industriel, afin de le porter au niveau international et a appelé à cet effet, les entreprises américaines à diversifier leurs investissements en Algérie et à s'orienter vers les filières technologiques.



Il a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à améliorer davantage le climat des affaires. Il a ajouté que l'excellence technologique et le pouvoir innovant exceptionnel de l'industrie américaine font des entreprises américaines, des partenaires de choix.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer le tissu des PME en les soutenant dans leur développement pour leur donner une réelle impulsion, ouvrant des perspectives réelles de partenariat avec les entreprises américaines dans le cadre de projets de sous-traitance.

Monsieur le Secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, pour sa part, a affirmé la disponibilité des Etats-Unis à accompagner l'Algérie dans sa démarche de diversification de son économie. Il a précisé que plusieurs secteurs de l'économie algérienne suscitent l'intérêt des sociétés américaines, notamment les infrastructures, l'Agriculture, les Télécommunications, l'Energie et les transports.

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près

Il a également affirmé la volonté de son pays à renforcer et développer ses relations économiques avec l'Algérie à travers la concrétisation de nouveaux partenariats dans différents secteurs et à contribuer à la diversification et à l'indépendance de son économie vis-à-vis des Hydrocarbures.



il a souligné que pour se faire, la détermination des hommes d'affaires Américains à transférer leur savoir-faire et leur esprit entrepreneurial, sont deux éléments-clé pour encourager le développement du partenariat en Algérie, ce qui pourra se réaliser à la faveur de la volonté politique des deux pays.

Monsieur le Directeur Général de l'ANDI a présenté une communication à travers laquelle il a abordé les divers aspects liés à l'investissement en Algérie.

Cette présentation a donné lieu à un débat sur les points suivants:

- La prise en charge des employés d'entreprises étrangères devant s'installer en Algérie ;
- Le transfert des dividendes et le mode de financement des projets d'investissement.

Les entreprises américaines ayant participé à cet événement, actives dans les filières des énergies renouvelables, du recyclage des déchets, de la fibre de verre, de la collecte des eaux pluviales, de la production agricole et des soins innovants et autres technologies innovantes.

La deuxième partie des travaux de cette journée a été consacrée aux sessions be to be, durant lesquelles une documentation riche en informations a été distribuée aux membres de la délégation Américaine.

Forum économique Algéro-Néerlandais

Ce Forum s'est tenu à l'hôtel Aurassi à Alger, le 05 février 2015, dans le cadre de la visite officielle de Madame la Ministre du Commerce Extérieur et de la Coopération et du Développement des Pays-Bas en Algérie et visait d'examiner les opportunités économiques et de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays.

La délégation néerlandaise était composée de représentants d'entreprises actives dans les secteurs et filières Agricoles et Agro-industrie, de la Construction Navale, des Infrastructures et Transport Maritimes, de l'Industrie du Gaz et du Pétrole, de l'Electrotechnique, de l'Environnement et de l'Engineering.

Les Hommes d'affaires néerlandais ont exprimé un intérêt particulier pour l'Algérie en tant que destination d'investissements.

Lors de cette rencontre, le représentant de l'ANDI a présenté une communication sur le climat des affaires



Pour un investissement proche, facile et soutenu

en Algérie, en mettant en exergue ses potentialités et nombreuses opportunités d'investissements.

Des ateliers thématiques dans les secteurs du Transport Maritime et de l'Agriculture étaient également au programme et au terme desquels plusieurs entreprises néerlandaises ont exprimé leur volonté de mettre leur savoir-faire au service de l'Agriculture algérienne, à travers des partenariats à long terme, notamment dans les filières de la production laitière, de l'élevage bovin et de l'horticulture.

Pour ce qui a trait au secteur du Transport Maritime, des opérateurs néerlandais ont affirmé vouloir explorer les possibilités de coopération dans ce secteur, dans les domaines du fret, de la Construction et la Réparation Navale ainsi que des Travaux Maritimes notamment le Dragage des Ports.

Une Délégation d'Hommes d'Affaires Japonais explore le marché algérien

Une délégation d'Hommes d'Affaires Japonais, conduite par son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon en Algérie et venue s'informer sur le climat et les opportunités d'investissement en Algérie, a été accueillie en date du 24 Février 2015, par les responsables de l'ANDI.

Les membres de cette délégation, qui sont également membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Japonaise en France « CCIJF », représentent les différents secteurs et filières des Finances, des Produits Alimentaires, des Cosmétiques, de la Technologie Médicale Avancée, des Systèmes Electroniques, de l'Eclairage Industriel et autres domaines de l'Industrie.

Le Directeur Général de l'ANDI qui a présidé cette réunion, a présenté l'ANDI, son rôle et ses missions ainsi que les services qu'elle offre en tant qu'instrument facilitateur pour la création d'entreprises en Algérie, notamment à travers ses Guichets Uniques Décentralisés.

Il a également donné un aperçu sur le climat des affaires en Algérie, en exposant aux membres de la délégation japonaise, les conditions favorables pour l'accueil des investissements et notamment les garanties et protections offertes aux investisseurs étrangers.

Dans le même sens, Il a longuement évoqué les opportunités d'investissement qui existent dans notre pays, notamment à travers le plan quinquennal 2015-2019 mais aussi dans les secteurs économiques définis comme prioritaires par le Gouvernement Algérien.



Un résumé des avantages fiscaux et parafiscaux ainsi que d'autres avantages accordés par l'Etat en matière de foncier et de financement, a également été exposé par le Directeur Général de l'ANDI.

Lors de son intervention, il a invité les membres de la délégation japonaise à découvrir la Bourse de Partenariat mise en place par l'ANDI, pour prendre connaissance des offres de partenariat qui y sont inscrites, tout en les assurant de la disponibilité de notre Agence à les assister et les accompagner dans la mise en relation d'affaires et de partenariat avec des porteurs de projets algériens.

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près



L'assistance a été également informée du programme l'Advisory Program for Africa, auquel a adhéré l'ANDI et qui a été mis en place par l'ONUDI, en collaboration avec le Gouvernement japonais pour le soutien et l'accompagnement des entreprises japonaises désirant investir en Algérie.

De même, ont été évoquées les actions menées par l'Agence dans le cadre du renforcement de la coopération Algéro-Japonaise, telle que le déplacement d'un représentant de l'ANDI au Japon, couronné par plusieurs visites auprès d'institutions japonaises en charge de la Promotion des Investissements Etrangers.

Monsieur l'Ambassadeur du Japon en Algérie, lors de son intervention, a indiqué que cette mission d'affaires des entreprises japonaises en Algérie représente une première étape et que l'objectif visé à terme est de concrétiser des partenariats gagnant-gagnant entre les entreprises japonaises et algériennes.

Il a exprimé son souhait de voir le Japon intensifier ses échanges économiques avec l'Algérie par l'installation de sociétés japonaises en Algérie, tout en soulignant les nombreuses possibilités de coopération économiques restant à exploiter entre les deux pays.

Un débat s'en est suivi, durant lequel ont été soulevés les principaux thèmes de discussions suivants :
l'implantation des entreprises étrangères en Algérie dans le domaine de la fabrication des produits électriques ;
les services offerts par l'ANDI aux investisseurs étrangers ;
la question relative au partenariat et à la règle « 49/51 » ;
un aperçu des avantages comparatifs entre l'Algérie et ses voisins.



A l'issue de la rencontre, le Directeur Général de l'Agence a invité les hommes d'affaires Japonais présents, à investir en Algérie et à se rapprocher des services de l'ANDI pour la recherche de partenaires potentiels mais également pour la concrétisation de leurs projets.

Séminaire de Formation sur la concertation locale dans la région Ouest du Pays

Un Atelier portant sur le Développement des services d'appui aux entreprises dans la région de DAHRA, a été organisé Le 23 et 24 Mars 2015 par la Chambre de Commerce et d'Industrie DAHRA de la Wilaya de Mostaganem, avec le concours du Programme EUROMED INVEST.

Pour un investissement proche, facile et soutenu

Cet Atelier a regroupé des acteurs et opérateurs économiques locaux et nationaux et a permis de présenter le rôle des organismes intermédiaires en relation avec le développement des entreprises au niveau local.

Il a été animé par un expert qui a contribué à l'orientation des participants dans leurs réflexions, essentiellement sur des initiatives et actions communes des différents acteurs locaux et visant à favoriser la création d'un cadre de concertation homogène entre ces derniers.



Les travaux de l'Atelier se sont articulés autour d'un diagnostic des pratiques adoptées et d'un débat et discussions entre les cadres dirigeants au niveau local, de l'identification et du développement des initiatives pertinentes pouvant contribuer à la création d'un cadre de concertation et d'élaboration des plans types d'actions à mener à moyen et long terme.

Les travaux des groupes ont été couronnés par la proposition d'instauration d'un système de réseautage.

Les cadres de l'ANDI ayant participé à cet atelier, ont fait part de l'expérience de l'Agence, notamment à travers ses Guichets Uniques Décentralisés, regroupant des représentants d'administrations et organismes au niveau local, dont ceux représentant nos partenaires des administrations des Impôts et des Douanes, impliqués dans la mise en œuvre des décisions d'octroi d'avantages.

Fort déploiement de Missions Algériennes d'Affaires à l'Etranger

Dans le cadre de la politique nationale de coopération économique et d'ouverture à l'international et dans l'objectif de valoriser le potentiel et l'image de l'Algérie en tant que destination de choix pour les Investisseurs étrangers, de nombreuses missions algériennes d'affaires ont été déployées auprès de la Communauté d'affaires à l'Etranger.

Mission d'Affaires en Italie



Cette mission a été effectuée en date du 25 Mars 2015, dans le cadre du renforcement des relations Algéro-Italiennes, par une délégation algérienne conduite par Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines et composée notamment de hauts cadres de son Département Ministériel, de dirigeants d'entreprises et de banques, de représentants d'organisations patronales et d'organismes et autres acteurs économiques nationaux.

Elle a été marquée par la tenue d'un Forum économique Algéro-Italien qui s'est déroulé à Milan avec la

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près

participation d'organisations patronales et hommes d'affaires italiens membres de « La Confédération Générale de l'Industrie Italienne » Confindustria », et de l'Association Patronale de la Région de Lombardie « Assolombarda ».

Cette rencontre qui a constitué une opportunité aux hommes d'affaires des deux pays pour identifier et exploiter des opportunités de partenariat d'affaires et d'investissement, a été ponctuée par la signature de cinq (5) protocoles d'accord pour la création de sociétés mixtes dans le secteur industriel.

Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines au cours de son intervention, a invité les entreprises italiennes et en particulier les nombreuses PME de la région de Lombardie, à accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de son programme de développement, notamment pour la diversification de son économie à travers la reconstruction d'un tissu de PME dans la filière de sous-traitance dans divers segments économiques.

Il a expliqué que les performances et l'organisation économique de la Lombardie, essentiellement dans le secteur industriel, ont déterminé le choix de cette région d'Italie pour accompagner l'Algérie dans sa démarche et ce, en perspective de transfert de modèles d'organisation de ses PME pour la mise en place « de grappes de PME autour de grands axes que l'Algérie est en train de développer à l'instar de la grande base Mécanique et Sidérurgique, du Textile et de l'Agroalimentaire ».

Au cours de son intervention, Monsieur le Vice-ministre italien du Développement Economique a évoqué la stabilité de l'Algérie qui est un partenaire de référence de la rive sud de la Méditerranée et a souligné la fierté de son pays à pouvoir contribuer à son développement, tout en déclarant que ce Forum constitue une nouvelle opportunité pour le renforcement du parcours de la coopération mutuelle.

Le Directeur Général de l'ANDI est intervenu en évoquant les objectifs, les principales actions et les mesures inscrites dans le cadre du plan d'action du gouvernement et du programme d'investissements publics 2015-2019.

Il a également exposé les fondements du dispositif d'incitation à l'investissement et les avantages et facilités accordés aux opérateurs tels les mesures d'accès au financement, au foncier économique et les incitations à la création d'emplois, tout en citant les coûts des facteurs de production favorables ainsi que la rentabilité et les délais de récupération avantageux des investissements en Algérie.

Il a présenté ensuite aux participants, le mode opératoire et le montage juridique pour les projets d'IDE selon les différentes formes de partenariats algéro-étrangers et a expliqué la formule d'IDE en partenariat gagnant-gagnant instituée en Algérie, laquelle est fondée sur la préservation des intérêts mutuels des partenaires.

Mission Economique Algéro-Hellénique en Grèce

Une importante délégation Algérienne constituée d'hommes d'affaires Algériens, s'est déplacée en date du 10 Mars 2015, à Athènes en Grèce, pour participer à la première Session du Conseil d'Affaires Algéro-Hellénique initiée par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie en collaboration avec la Fédération des Industries Grecques (SEV).

Pour un investissement proche, facile et soutenu

Au cours de cet évènement consacré à l'examen conjoint des opportunités de coopération et de partenariat économique entre les deux pays, une Journée dédiée à la Promotion du Potentiel Economique Algérien, a été organisée le 10 Mars 2015, à l'adresse des entreprises grecques intéressées par le marché algérien.

Le représentant de l'ANDI a présenté les principaux éléments et caractéristiques du marché algérien et les nombreuses opportunités sectorielles qu'il offre ainsi que les potentialités et ressources du pays, dont l'importance et la richesse s'étalent à travers l'immensité spatiale et la diversité territoriale de l'Algérie.

Il a exposé également les mesures et mécanismes mis en place par le gouvernement pour booster l'investissement productif, créateur de richesses et d'emplois, à l'appui du Plan de Développement tracé au titre des cinq prochaines années.



Salon Méditerranéen du Bâtiment en Tunisie.

En date du 4 au 7 mars 2015, a été organisé la 13ème Edition du Salon Méditerranéen du Bâtiment «MEDIBAT 2015» à Sfax en Tunisie, sous le thème «L'Afrique au cœur du MEDIBAT».

Le Directeur Général de l'ANDI, a présenté une communication en visioconférence, sur les perspectives du développement économique en Algérie, durant la journée Algérie, organisée en marge de ce Salon.

Au cours de son intervention, il a mis en exergue le nouveau programme du Plan Quinquennal de Développement tracé par le Gouvernement pour la période 2015-2019 et qui génère d'importantes opportunités d'investissement, notamment dans le secteur du Bâtiment.



Le Directeur Général de l'ANDI a donné un aperçu sur les avantages comparatifs et l'attractivité de l'Algérie qui en font désormais une destination de plus en plus prisée par les investissements étrangers. Il n'a pas manqué de mettre l'accent sur les perspectives prometteuses d'investissement de marchés Africains à la faveur des avantages comparatifs et potentialités offertes par l'Algérie et particulièrement sa position géostratégique à proximité de ces marchés mais aussi par ses importantes infrastructures logistiques à l'instar de la Route Transsaharienne et ses nombreux pôles portuaires et aéroportuaires.

Il a également informé les participants des différentes mesures et dispositifs institués en faveur des investisseurs et principalement en matière de garantie, d'accompagnement, d'incitation et de soutien à la réalisation de leurs projets d'investissement.

Il a également informé les participants des différentes mesures et dispositifs institués en faveur des investisseurs et principalement en matière de garantie, d'accompagnement, d'incitation et de soutien à la réalisation de leurs projets d'investissement.

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près

Découvrez les principales mesures introduites par la Loi de Finances pour 2015 en matière d'investissement

La Loi de finances pour 2015 apporte des modifications à l'ordonnance 01-03, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement et introduit de nouvelles mesures de soutien et d'encouragement aux activités productives dans certaines activités économiques et d'allègement de la fiscalité des entreprises.

Mesures liées directement à l'investissement

1. Amendements de l'ordonnance 01-03 du 20 Août 2001 modifiée et complétée relative au Développement de l'Investissement

- Introduction de l'exemption des droits d'enregistrement, des frais de publicité foncière et de la rémunération domaniale portant sur les concessions de biens immobiliers bâtis et non bâtis consenties au titre de la réalisation de projets d'investissement relevant du régime général (Article 74 de la LF 2015 modifiant l'Articles 9 de l'ordonnance 01-03 susvisée) ;
- Décentralisation au niveau de l'ANDI, du traitement des dossiers de projets soumis précédemment à la décision préalable du Conseil National de l'Investissement, dont le montant se situe à moins de 2 Milliards de Dinars (Article 97 de la Loi de Finances 2015 modifiant l'article 9 ter de l'ordonnance 01-03 susvisée).

Dispositions de droit commun

- Exonération temporaire pour 5 ans, de l'IBS, l'IRG et de la TAP et bonification de 3% du taux d'intérêts applicable aux prêts bancaires, octroyées aux investissements réalisés dans certaines activités relevant des filières industrielles sidérurgiques et métallurgiques, des liants hydrauliques, Electriques et Electro-ménagers, Chimie industrielle, Mécanique et Automobile, Pharmaceutiques, Aéronautique, Construction et Réparation Navales, Technologies Avancées, Industrie Agroalimentaire, Textiles et Habillement, Cuirs et Produits Dérivés, Bois et Industrie du Meuble. (Article 75 de la Loi de Finances 2015) ;
- Exonération de la TVA, des droits de douanes, de taxe d'effet équivalent ou de toute autre imposition pour les équipements nécessaires aux investissements réalisés par les entreprises du secteur industriel, dans le domaine de la Recherche et Développement (Article 76 de la Loi de Finances 2015) ;

Pour un investissement proche, facile et soutenu

- Réduction de 50% de l'IRG et l'IBS pour les personnes physiques et morales, activant et fiscalement domiciliées dans les Wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar et Tamenghasset, et ce, pour une période de 05 ans à compter du 1er janvier 2015. (Article 17 de la Loi de Finances 2015) ;

- Prise en charge par l'Administration du Trésor Public, des intérêts bancaires des investissements réalisés par les entreprises du secteur industriel destinés à l'acquisition de la Technologie et sa maîtrise en vue de renforcer le taux d'intégration industrielle de leurs produits et leur compétitivité. (Article 77 de la Loi de Finances 2015) ;

- Prorogation jusqu'au 31 Décembre 2019, de l'application du taux réduit de droit de douane aux acquisitions d'équipements et d'ameublements non produits localement selon les standards hôteliers et rentrant dans le cadre de modernisation et de mise à niveau en application du « Plan de Qualité Tourisme Algérie »-La liste des équipements et ameublements concernés est fixée par l'arrêté interministériel du 2 Mars 2014 (Article 78 de la Loi de Finances 2015) ;

Mesures Douanières

- Autorisation d'importation et de dédouanement, à titre dérogatoire jusqu'au 31 Décembre 2016, des équipements usagés de moins de deux (2) ans d'âge d'utilisation et dont la production ou la gamme n'est pas réalisée en Algérie. Ces équipements usagés seront importés par les entrepreneurs et les producteurs pour leurs besoins propres et doivent être conservés dans leur patrimoine pendant au moins cinq (5) ans. (Article 59 de la Loi de Finances 2015) ;

- Prérogative dévolue à l'Administration des douanes d'accorder aux personnes poursuivies pour infraction douanière , le bénéfice de la restitution des marchandises confisquées, sur la base d'une demande adressée aux services des douanes dans le cadre transactionnel et donnant lieu à un paiement de la valeur sur le marché intérieur, calculée à la date de commission de l'infraction, à l'exclusion du matériel roulant. (Article 58 de la Loi de Finances 2015).

Mesures liées à la Fiscalité de l'entreprise

- Unification du taux de l'IBS pour toutes les activités, le ramenant à un taux unique de 23%. (Article 12 Loi de Finances 2015) ;

- Soumission au régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), des personnes physiques et morales, les sociétés et coopératives exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou de profession non commerciale, et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 30.000.000 DA (Article 13 de la Loi de Finances 2015).

Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près